



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 septembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq septembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Dominique ADENOT à Marion CANALES

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Madame Catherine PINET-TALLON, Monsieur Samir EL BAKKALI, Madame Sylviane TARDIEU, Madame Fatima BISMIR, Monsieur Nicolas BONNET et Monsieur Rémi CHABRILLAT arrivent avant le vote de la question n°1.

Madame Cécile AUDET quitte la séance pendant la présentation du diaporama relatif à la question n° 5 (pouvoir donné à Monsieur Grégory BERNARD).

Madame Sondès EL HAFIDHI quitte la séance avant le vote du vœu a (pouvoir donné à Monsieur Christophe BERTUCAT).

Vœu d)
VOEU DEPOSE PAR LE GROUPE CLERMONT EN COMMUN - FRANCE
INSOUMISE DE SOUTIEN A LA REGULARISATION DES JEUNES MAJEURS EN
ATTENTE DE TITRE DE SEJOUR

Rapporteur : Madame Marianne MAXIMI

Nombreux sont aujourd'hui les mineurs du Puy-de-Dôme à avoir atteint la majorité et à se retrouver sans titre de séjour. Ces mineurs ont pourtant été pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, cela signifie que leur âge et leur identité ont été reconnus par l'administration. Il serait inconcevable, ni humainement ni administrativement, qu'ils ne puissent voir leur situation se régulariser le plus rapidement. Cette régularisation est la condition de base pour que ces jeunes puissent trouver un emploi, avoir accès aux services publics, économiques ou sociaux, bref pour vivre dignement en jouissant de leurs droits.

De nombreux citoyens, associations, collectifs œuvrent quotidiennement sur notre territoire avec beaucoup d'énergie et souvent peu de moyens pour faire vivre une solidarité sans relâche envers les sans papiers, les migrants ou les réfugiés quels qu'ils soient. Nos institutions doivent être ainsi le relais de cette solidarité humaniste qui permet d'assurer la dignité la plus élémentaire des personnes.

Une délégation des jeunes majeurs a sollicité une entrevue avec le Préfet du Puy de Dôme.

Le Conseil Municipal de Clermont-Ferrand :

-soutien la démarche des jeunes majeurs et souhaite qu'une entrevue avec le Préfet soit organisée le plus rapidement possible.

-considère que la régularisation de ces jeunes est urgente.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à la majorité.

1 élu ne prend pas part au vote.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le **30 SEP. 2020**

Le Maire,



Olivier BIANCHI

